

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

**PROGRAMME ECONOMIQUE, FINANCIER, SOCIAL ET
CULTUREL DU GOUVERNEMENT POUR L'EXERCICE
2021**

PRESENTE A L'ASSEMBLEE NATIONALE

PAR

**SON EXCELLENCE JOSEPH DION NGUTE
PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT**

YAOUNDE, LE 25 NOVEMBRE 2020

- **Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,**
- **Mesdames et Messieurs les membres du Bureau de l'Assemblée Nationale,**
- **Honorables Députés,**
- **Distingués invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

C'est un honneur pour moi de prendre la parole devant la Représentation Nationale, pour présenter, conformément aux dispositions de notre Constitution, le Programme Economique, Financier, Social et Culturel du Gouvernement pour l'exercice budgétaire 2021.

Ce programme découle de la Politique de la Nation, telle que définie par le **Président de la République, Son Excellence Paul BIYA.**

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Permettez-moi de vous dire combien je suis sensible au soutien permanent de cette Auguste Chambre, à l'action que mène le Gouvernement placé sous ma direction, surtout en ces temps particulièrement difficiles.

Comme vous le savez, notre pays est confronté à des défis multiples et complexes.

Le premier défi est **SECURITAIRE**. Depuis près de quatre (04) ans, nos compatriotes vivant dans les Régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, subissent les atrocités des groupes terroristes.

D'autres Régions, comme celles de l'EST et de l'Adamaoua, sont confrontées à la criminalité transfrontalière.

Qu'ils se revendiquent du *Boko Haram*, ou qu'ils prétendent poursuivre une illusion sécessionniste, ces groupes continueront d'être combattus, partout où ils se trouvent, avec la plus grande détermination.

Je voudrais en ce jour avoir une pensée pour toutes les victimes de ces groupes armés et saluer une fois de plus le professionnalisme de nos vaillantes et valeureuses Forces de Défense et de Sécurité.

Tous les jours, et dans les dix Régions de notre pays, les Forces de Défense et de Sécurité œuvrent pour le maintien de la paix et la sauvegarde de l'intégrité territoriale, sous le Haut Commandement du **Chef de l'Etat**, Chef Suprême des Armées.

Qu'elles reçoivent ici et maintenant, notre éternelle gratitude.

Le deuxième défi est **SANITAIRE**.

A l'instar d'autres pays, le Cameroun fait face à la pandémie du coronavirus.

Depuis le mois de mars dernier, une stratégie gouvernementale de riposte et de résilience économique et sociale a été mise en œuvre, pour limiter la propagation de ce virus dans notre pays et atténuer ses effets.

Je me réjouis de constater que les actions que mènent les différentes administrations impliquées contribuent à ralentir la progression de la maladie et à sauver des vies.

Je saisis cette occasion pour saluer le travail remarquable que les personnels médico-sanitaires, et de nombreux bénévoles, accomplissent tous les jours pour juguler cette pandémie, au péril de leur vie.

Par ailleurs, les mesures de soutien décidées par le **Président de la République** ont permis d'accompagner les ménages les plus fragiles et les secteurs d'activités sinistrés.

Bien entendu, les efforts engagés doivent être maintenus, au regard de la persistance de cette crise sanitaire et de ses répercussions sur le tissu économique et social.

C'est pourquoi le troisième défi auquel notre pays est confronté est la **RELANCE ECONOMIQUE**.

La pandémie de la COVID-19 a affaibli nos finances publiques, déjà éprouvées par la conjoncture économique et financière que traversent les Etats de la sous-région Afrique centrale.

Prenant la mesure de la situation, une stratégie de relance économique et d'atténuation des effets de la crise sanitaire a été définie et est en cours d'exécution.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Honorables Députés,

Le Programme Economique, Financier, Social et Culturel du Gouvernement pour l'exercice budgétaire 2021 que je vais à présent vous présenter revient sur les principales activités réalisées par le Gouvernement au cours de l'exercice 2020 qui s'achève.

Il définit également les perspectives de l'action gouvernementale au courant de l'exercice 2021.

En guise de rétrospective, le Gouvernement s'est attelé au cours de l'année 2020, à poursuivre la consolidation des acquis des années antérieures et à maîtriser les nouveaux défis.

Après une croissance de **2,9%** enregistrée en 2019, l'économie mondiale, confrontée à la crise de la COVID 19, devrait connaître en 2020 son plus fort recul estimé à **-4,4%**, depuis la grande dépression de 1929.

Toutefois, cette récession serait moins forte que celle prévue au mois de juin 2020, à savoir **-4,9%**, en raison du déconfinement entamé dans de nombreux pays.

Au plan national, le solde budgétaire s'est quelque peu dégradé en raison de l'effet COVID-19. Il s'est établi à **-2,3%**, contre une cible initiale de **1,1%**.

Dans ce contexte, l'exécution de la loi de finances de l'exercice 2020 a été mise à rude épreuve, en raison notamment des répercussions socio-économiques et financières de la crise sanitaire.

Cette situation a amené le Gouvernement à recourir à un collectif budgétaire.

C'est le sens de l'Ordonnance du 03 juin 2020, modifiant et complétant certaines dispositions de la loi du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020.

Un Fonds spécial de solidarité nationale pour la lutte contre le coronavirus et ses répercussions économiques et sociales a été mis en place et doté d'une provision de **180 milliards de Francs CFA**.

Relativement à la mobilisation des recettes non pétrolières et malgré la conjoncture, nous avons pu enregistrer, au 30 septembre 2020, des ressources internes globales d'environ **mille 941 milliards 900 millions de Francs CFA**, soit un taux de recouvrement d'environ **78%**.

Dans ce volant de ressources, les recettes pétrolières représentent un montant de **73 milliards 800 millions de Francs CFA**, tandis que les recettes non pétrolières, notamment fiscales et douanières, s'élèvent à environ **mille 868 milliards 100 millions de Francs CFA**

Dans le même temps, l'administration fiscale a poursuivi la simplification de certaines procédures, à travers :

- ✓ le recours au télépaiement des impôts et taxes au profit des grandes et moyennes entreprises ;
- ✓ la suppression du droit d'enregistrement proportionnel sur les commandes publiques passées par les entreprises publiques ;
- ✓ la mise en œuvre effective du système informatique « **FUSION** », en vue de la mutualisation des données fiscales et douanières.

Parallèlement, le Gouvernement a mis en service un nouveau système d'information douanier dénommé « **Cameroon Customs Information System** ». Il vise à consolider le traitement électronique des opérations douanières, dans un environnement totalement dématérialisé, en tenant compte des mesures de distanciation sociale imposées par la COVID-19.

Par ailleurs, la lutte contre le commerce illicite a été intensifiée sur toute l'étendue du territoire, dans le cadre du déploiement de l'opération « *Halte au commerce illicite* ». Cette activité a permis d'effectuer plusieurs saisies, estimée à **10 milliards de Francs CFA**.

Concernant la gestion du **Trésor Public et du secteur financier**, les activités réalisées portent sur :

- ✓ l'assainissement du secteur financier par la poursuite du processus de restructuration de certaines banques nationales ;
- ✓ la levée sur le marché monétaire de **614 milliards de Francs CFA**, destinée à la couverture des besoins de trésorerie de l'Etat et au financement des projets de développement ;
- ✓ le respect de l'ensemble des dépenses obligatoires de l'Etat concernant le **service de la dette**, pour un montant de **mille 776 milliards de Francs CFA**, et **326 milliards de Francs CFA** au titre de l'apurement des arriérés de l'Etat.
- ✓ la réalisation de **40 milliards de Francs CFA** d'économies budgétaires, grâce à la dématérialisation des bons de caisse et l'implémentation du procédé de paiement individualisé ;

- ✓ la finalisation de la transposition des directives de la CEMAC, à la faveur de la signature, le 07 juillet 2020, du Décret portant Règlement Général de la Comptabilité Publique.

Dans le cadre du **renforcement du partenariat au développement et de l'intégration régionale**, le Gouvernement a poursuivi l'instruction des projets à besoin de financement auprès des différents partenaires techniques et financiers.

A date, **368 milliards 720 millions de Francs CFA** ont été levés pour le financement des projets inscrits dans le plan d'endettement 2020.

C'est l'occasion pour moi de remercier une fois encore nos partenaires bilatéraux et multilatéraux, pour leurs contributions multiformes au développement économique et social de notre pays.

Dans le cadre de **l'approfondissement du processus de planification stratégique**, la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 a été élaborée, en prolongement du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi.

Dans le domaine de la **Gouvernance**, un accent particulier a été mis sur l'amélioration du système des marchés publics et le renforcement des mécanismes de contrôle de leur exécution.

Dans le domaine de l'administration du territoire, il y a lieu de mentionner la signature d'un Protocole d'Accord portant création de la Commission mixte des frontières entre le Cameroun et le Congo.

Par ailleurs, la préparation des élections régionales a conduit à l'assainissement du fichier des Chefferies traditionnelles, ce qui a permis de dénombrer :

- ✓ **80** Chefferies de 1^{er} degré ;
- ✓ **597** Chefferies de 2^e degré ;
- ✓ et **12 mille 686** Chefferies de 3^e degré.

En ce qui concerne le développement du dispositif national de **protection civile**, les activités menées ont porté sur :

- ✓ la poursuite de la mise en œuvre du Plan d'assistance humanitaire d'urgence pour les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ;
- ✓ la révision du Plan National de contingences ;
- ✓ le suivi de la gestion des réfugiés et des migrants ;
- ✓ l'assistance gouvernementale en faveur des victimes des catastrophes naturelles.

Je voudrais sur cette tribune saluer l'élection de notre compatriote, **Madame Mariatou YAP**, au prestigieux poste de Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Protection Civile. Sa désignation constitue sans doute une reconnaissance des efforts que notre pays ne cesse d'accomplir dans ce domaine.

Au plan sécuritaire, outre le renforcement des effectifs dans les différents corps de défense et de sécurité, plusieurs infrastructures ont été construites, réhabilitées ou équipées, au profit des unités de l'armée, de la gendarmerie ou de la sûreté nationale.

Le Gouvernement a parallèlement pris des dispositions pour l'opérationnalisation et le renforcement des moyens d'action du **Comité National de Démobilisation, de Désarmement et de Réintégration des ex-combattants**. Les avancées enregistrées dans ce domaine portent sur :

- ✓ l'accueil en pensionnat de **157** ex-combattants à Meri, **175** à Bamenda et **132** à Buea, soit un total à date de **464** pensionnaires ;
- ✓ la réintégration en 2020 de **68 pensionnaires issus des centres de Buea et de Bamenda** ;
- ✓ le parachèvement des travaux de construction du Centre DDR de Bamenda et le démarrage de celui de Buea.

La mise en œuvre du processus de **Décentralisation** aura certainement été l'un des principaux points d'attention du Gouvernement au courant de l'année 2020.

La tenue des élections municipales le 09 février 2020 a favorisé le renouvellement de la carte communale de l'ordre de **59,4%**.

Les Conseils municipaux récemment installés vont conférer une plus grande de légitimité aux Conseils Régionaux, qui seront installés au lendemain du scrutin du 06 décembre 2020.

Par ailleurs, ce scrutin permettra de répondre à certaines problématiques soulevées lors du Grand Dialogue National, en particulier la consécration d'un Statut spécial pour les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Au plan institutionnel, la ***National School of Local Administration*** a été créée et ses organes sociaux sont à pied d'œuvre.

Cette institution est chargée de la formation de l'élite de la fonction publique locale, dont les contours sont en cours de définition.

Au plan normatif, sur les **32 textes d'application du** Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées, **26 projets ont été élaborés**, 06 **textes ont** déjà été signés et les **20 autres** sont en cours de validation.

Relativement au **développement local**, une enveloppe de **36 milliards de francs CFA** a été constituée dans le cadre du volet « Investissement » de la Dotation Générale de la Décentralisation, à raison de **100 millions de francs CFA** par Commune, pour le financement de **mille 776 projets** communaux.

Dans le domaine de la **Justice**, le Gouvernement poursuit méthodiquement l'exécution de son programme de construction et de rénovation des infrastructures pénitentiaires et judiciaires.

En outre, la répression de la corruption a permis de reverser au Trésor Public la somme de **6 milliards 533 millions 577 mille 467 Francs CFA** en 2020.

Dans le domaine de la **Fonction Publique et de la Réforme Administrative**, le Gouvernement a mis l'accent sur l'actualisation de la cartographie des postes de travail et du fichier des personnels de l'Etat, ainsi que l'immatriculation de **10 mille 524 agents publics**.

Honorables Députés,

Relativement au Plan d'Urgence Triennal pour l'accélération de la croissance économique, les contrats passés au courant de l'exercice 2020 s'élèvent à **43 milliards 708 millions 412 mille 920 francs CFA**.

A ce jour, le montant total des marchés lancés depuis le démarrage dudit Plan s'élève à **855 milliards 960 millions 466 mille 524 francs CFA**.

Certaines composantes de ce Plan d'urgence sont déjà achevées. C'est le cas, depuis 2017, de la composante « **Elevage** », qui portait sur la construction d'un abattoir industriel et de trois entrepôts frigorifiques.

C'est aussi le cas, en cette année 2020, de la composante « Habitat », à la faveur de la construction et de la mise à la disposition de la Société Immobilière du Cameroun, de 600 logements sociaux et équipements associés, répartis dans les villes de Maroua, Garoua, Ngaoundéré, Bertoua, Ebolowa et Bafoussam.

Comme vous le savez sans doute, la construction des logements sociaux dans les villes de Bamenda et de Buea avait été suspendue pour cause d'insécurité. Au regard de la normalisation progressive de la situation, les travaux pourraient reprendre en 2021.

D'autres composantes sont en cours d'achèvement. Il s'agit :

- de « **l'aménagement urbain** », avec la réhabilitation d'environ **73 Kilomètres** de voiries à Yaoundé et Douala, en plus des **32 kilomètres** déjà aménagés au titre de la première phase ;
- de « **la sécurité** », avec la livraison de **41** postes de gendarmerie sur les **46** programmés, l'achèvement de **06** hôtels de police sur les **12** prévus et de **13** postes de sûreté aux frontières.

En ce qui concerne le volet « **santé** », les travaux de réhabilitation de l'infrastructure et de relèvement du plateau technique des Hôpitaux généraux de Douala et de Yaoundé sont achevés. Ils se poursuivent au Centre Hospitalier Universitaire de Yaoundé.

S'agissant de la construction de **huit (08)** Centres Hospitaliers Régionaux, il me plaît d'annoncer que ceux d'Ebolowa et de Bafoussam sont quasiment achevés, et leur équipement est en cours. Leur mise en service est imminente.

Le taux d'avancement physique des autres Centres Hospitaliers Régionaux se présente comme suit :

- Ngaoundéré : **77%** ;
- Garoua : **75%** ;
- Bertoua : **62%** ;
- Maroua : **39%**.

Comme pour les logements sociaux, la construction des Centres Hospitaliers Régionaux de Bamenda et de Buea reprendra aussitôt que les conditions sécuritaires le permettront.

Pour ce qui est de la composante « **aménagement du territoire** », les travaux en cours dans la Région de l'Extrême-Nord, au titre du développement des périmètres hydro-agricoles, portent sur une superficie de **12 mille 346 hectares**.

Les études se poursuivent sur les superficies supplémentaires déjà identifiées.

Quant à la construction des *ouvrages de retenue d'eau*, les travaux engagés dans la Région de l'Extrême-Nord concernent la réhabilitation de la retenue d'eau de Ouazzang et la construction de nouvelles retenues dans **six (06)** autres localités.

En outres, les études lancées sur **16 sites** dans la Région du Nord sont en cours, pour un coût total de **636 millions 397 mille 187 francs CFA.**

Relativement à la *création des agropoles*, la construction des agropoles de viande bovine de Meiganga et de Banyo est en cours. Il en est de même de l'agropole de maïs de Nyamboya, qui a déjà été dotée d'intrants et d'équipements de production.

S'agissant du **volet routier**, l'état d'avancement des travaux de construction des routes de désenclavement des bassins de production se présente de la manière suivante :

- Maroua-Bogo : **84%** ;
- Mandjou-Akokan : **53%** ;
- Bonepoupa-Yabassi : **45%** ;
- Akokan-Batouri : **45%** ;
- Douala-Bonepoupa : **36%** ;
- Fouban-Koumpamatapit-Limite Ouest/Nord-Ouest : **12%** ;
- Ngaoundéré-Paro : **5%**

Le marché relatif à la construction de la route **Soa – Esse – Awae** a été résilié le 08 octobre 2019 pour défaillance de l'entreprise adjudicataire. Après réattribution en avril 2020, le taux d'exécution des travaux est de **7,5%** pour section SOA – ESSE et de **2%** pour la section ESSE–AWAE.

Par ailleurs, le processus de maturation se poursuit pour les autres tronçons routiers de la tranche ferme et de la tranche conditionnelle.

Relativement au secteur de **l'eau**, les **900** forages et **19** adductions d'eau potable attendus au titre de la première phase ont été livrés.

Quant à la deuxième phase qui porte sur la construction de **3 mille** forages supplémentaires dans les trois Régions septentrionales, **588** forages sont déjà en cours d'aménagement, pour un taux d'exécution physique moyen de **78%**.

Dans le domaine de **l'Agriculture**, les études techniques et architecturales sont en cours de validation, en ce qui concerne la construction de six marchés de ravitaillement à Obala, Ngong, Gazawa, Dibombari, Foumbot, Mamfé.

Il en est de même du complexe de stockage et de conditionnement de semences de maïs de Batchenga.

Honorables Députés,

Les préparatifs du Championnat d'Afrique des Nations de Football, **CHAN TOTAL CAMEROUN 2021**, ainsi que ceux de la Coupe d'Afrique des Nations de Football, **CAN TOTAL CAMEROUN 2022**, se poursuivent sereinement.

La situation se présente comme suit sur les différents sites :

▪ **Sur le site de compétition de Yaoundé :**

- les travaux de construction du **stade principal** du **Complexe Sportif d'Olembé**, d'une capacité de **60 mille** places assises, enregistrent un taux d'exécution de **95%** ;
- les deux stades annexes de **1 000** places assises chacun affichent un taux d'exécution de **92%** ;
- le Centre commercial est déjà réalisé à **75%** ;
- l'hôtel 4 étoiles de **70** chambres est exécuté à **55%** ;
- le stade omnisports AHMADOU AHIDJO, d'une capacité de 40 mille places assises, est fonctionnel, ainsi que ses deux terrains annexes dédiés aux entraînements ;
- le Complexe de la BEAC est en cours de mise aux normes de la CAF pour servir de terrain d'entraînement, au même que l'annexe n°3 du stade omnisports de Mfandéna. Les travaux se situent respectivement à **90** et **50%** ;
- le stade Militaire de NGOA EKELE, qui a récemment servi pour la prise en charge des patients atteints de la COVID 19, est en voie de rénovation.

▪ **Sur le site de compétition de Douala :**

- les travaux de construction de l'ensemble des composantes du **Complexe sportif de Douala-Japoma**, sont exécutés à **97%** ;

- les travaux de réhabilitation et d'extension du **Stade de la Réunification de Douala**, d'une capacité de **30 mille** places assises, sont achevés et réceptionnés le 27 juillet 2020 ;
- les travaux de réhabilitation des **stades d'entraînement** de Bonamoussadi et de Mbappe Leppé sont réalisés à **90%**. Certains travaux de rénovation sont prévus pour la remise en état de service de la pelouse du stade de Mbappe Leppé, qui a aussi accueilli certains patients du COVID-19.
 - **Sur le site de compétition de Limbe/Buea**, les infrastructures existantes sont déjà fonctionnelles et le Gouvernement s'attèle à leur maintenance.
Des travaux complémentaires y sont également prévus pour améliorer leur état de fonctionnement.
 - **Sur le site de compétition de Garoua :**
- la réhabilitation et l'extension du **stade de ROUMDE ADJA** et de son annexe, ainsi que la construction d'un hôtel 4 étoiles à Garoua sont quasiment achevés. La réception provisoire a été prononcée le 27 juillet 2020.
- les niveaux d'avancement des travaux des autres stades d'entraînement sont les suivants :
 - *GENDARMERIE et POUMPOURE : **69%** ;*
 - *COTON SPORTS : **79%** ;*
 - *CENAJES : **79%**.*

▪ **Sur le site de compétition de Bafoussam :**

- le stade principal de **KOUEKONG**, d'une capacité de **20 mille places** assises est fonctionnel. Quelques travaux et équipements complémentaires, exigés par la CAF, y sont en cours ;
- les travaux de réhabilitation ou de construction des **cinq (05)** stades d'entraînement affichent globalement un taux d'exécution de **87%**.

Par ailleurs, en prélude à ces deux compétitions sportives, le Gouvernement a poursuivi la réalisation d'autres infrastructures connexes. Il s'agit notamment :

- des travaux de réhabilitation ou de construction des voies d'accès aux différents sites de compétition ;
- du relèvement des plateaux techniques des hôpitaux ;
- du renforcement du parc hôtelier, en particulier dans les villes qui en sont moins pourvus, à l'instar de Bafoussam et de Garoua ;
- le déploiement d'un système de vidéosurveillance.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Honorables Députés,

Au cours de l'année 2020, les autres politiques publiques sectorielles ont également enregistré plusieurs avancées dans leur mise en œuvre.

En ce qui concerne le segment **production de l'électricité**, le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre des projets suivants :

❖ **Le Projet de construction de l'usine de pied, du poste et de la ligne d'évacuation du barrage de Lom Pangar :**

Le taux d'avancement des travaux de construction de l'usine de pied, d'une capacité installée de **30 Mégawatts**, ainsi que de la ligne d'évacuation entre Lom Pangar et Bertoua, se situe à environ **23%**.

La mise en service du premier groupe de **7,5 Mégawatts** est prévue pour le mois de décembre 2021, tandis que la fin des travaux de construction de la ligne de transport est projetée pour le mois de juin 2021.

❖ **Le Projet d'aménagement hydroélectrique de Memve'ele, d'une capacité de 211 mégawatts:**

Les travaux de construction du barrage sont achevés et le taux d'exécution des travaux de la ligne de transport est de **92%**. La mise en service définitive de cette ligne est prévue pour le mois de mars 2021.

❖ **Le Projet d'aménagement hydroélectrique de Mekin, d'une capacité de 15 mégawatts:**

La mise sous tension de cet ouvrage est effective depuis le mois de juin 2019, avec un fonctionnement partiel permettant d'alimenter les localités environnantes. Les diligences sont en cours au niveau de la Société HYDROMEKIN pour optimiser le fonctionnement de cette centrale.

❖ **Le Projet d'aménagement hydroélectrique de Nachtigal Amont, d'une capacité de 420 mégawatts :**

Les travaux de construction ont effectivement démarré le 1^{er} février 2019 et le taux d'avancement se situe à environ **30%**. La mise en service de la première turbine est envisagée pour le mois de mars 2023.

❖ **Le projet de construction des infrastructures de production électrique de Chollet, d'une capacité de 600 mégawatts:**

Né de la volonté des Présidents **Paul BIYA** du Cameroun et **Dénis SASSOU N'GUESSO** du Congo, ce projet vise à doter ces deux pays d'une infrastructure intégrée de production et de transport de l'électricité.

A date, les actions menées ont principalement consisté en la finalisation du processus de sélection d'un partenaire, en vue de la réalisation des études, la construction et l'exploitation de la centrale hydroélectrique.

Concernant **le segment transport de l'électricité**, l'année 2020 s'est principalement caractérisée par la poursuite des travaux de construction des lignes de transport entre plusieurs localités, ainsi que le renforcement et la stabilisation du réseau électrique de la ville de Yaoundé, dont le taux de réalisation global est de **66%**.

S'agissant de l'électrification urbaine, périurbaine et rurale, plusieurs projets ont été réalisés, tels que l'électrification et le raccordement de plus de **4 mille 500 ménages** en zones rurales et périurbaines.

En ce qui concerne l'électrification à partir des **énergies renouvelables**, l'action du Gouvernement a consisté en la poursuite de la première phase du projet d'électrification de «**166 localités**» par système solaire photovoltaïque.

De même, nous avons engagé les travaux de la deuxième phase concernant «**184 localités**» et procédé à la finalisation de la maturation technique et administrative de la troisième phase de «**200 localités**».

Quant au Projet de construction d'une **petite centrale hydroélectrique de 1,4 mégawatts** à Mbakaou Carrière, dans le Département du Djerem, les voies d'accès sont réhabilitées et les installations de chantier sont achevées.

La prise d'eau et le canal d'amenée sont réalisés à **80%**, tandis que la chambre de mise en pression est exécutée à **20%**.

Dans le segment des **produits pétroliers et du gaz**, au lendemain du sinistre survenu à la SONARA le 31 mai 2019, le Gouvernement a mis en place, sur Très Hautes Instructions du **CHEF DE L'ETAT**, un mécanisme d'approvisionnement régulier du pays en produits pétroliers.

Celui-ci visait à assurer la disponibilité du produit à des coûts compétitifs, afin de réduire les volumes des subventions des prix à la pompe.

Depuis l'opérationnalisation de ce nouveau mécanisme, un volume de **916 mille mètres cubes** de produits a été livré au Cameroun. Il a permis à l'Etat de réaliser des économies budgétaires évaluées à environ **10 milliards de Francs CFA par mois** au titre de la subvention des prix à la pompe.

En outre, une ligne de soutien à la raffinerie de **47,88 Francs CFA par litre** a été introduite dans la structure des prix des produits pétroliers.

Les économies budgétaires réalisées en application de ce mécanisme ont permis de ne pas recourir à la hausse des prix à la pompe. Environ **26 milliards de Francs CFA** ont déjà été collectés dans le cadre de ce soutien à la raffinerie.

Concernant spécifiquement **l'outil de production de la SONARA**, le **CHEF DE L'ETAT** a instruit le Gouvernement de mener une réflexion sur la réhabilitation et la modernisation de la SONARA.

Les premières évaluations des cabinets d'études qui se sont intéressés à ce dossier situent le coût des réhabilitations autour de **250 milliards de Francs CFA**.

Des négociations sont d'ores et déjà engagées avec plusieurs partenaires techniques et financiers.

Au demeurant, ce sinistre a mis en exergue la nécessité de renforcer les capacités de stockage de la SCDP, pour limiter les importations.

A ce titre, le taux de passage a été revalorisé de **2 Francs CFA par litre**, pour permettre à la SCDP d'accroître ses capacités de stockage, occupées à **60%** par les stocks de sécurité de l'Etat.

S'agissant enfin de la valorisation des ressources en gaz naturel, l'usine flottante de liquéfaction du gaz naturel du consortium SNH/PERENCO/GOLAR est entrée en production depuis le 29 avril 2018.

Au 30 septembre 2020, les exportations de notre pays en Gaz Naturel Liquéfié se situaient à **6 millions 182 mille 204 mètres cubes**. Environ **2 000 Tonnes Métriques** de gaz domestique en sont extraites mensuellement pour approvisionner le marché national.

Concernant la réalisation des **programmes et projets de distribution des produits pétroliers et du gaz**, elle s'est poursuivie à travers la construction et la mise en exploitation de **six (06) nouvelles stations-service**. Ce qui a porté le nombre total de stations-service à **841** au 16 octobre 2020 sur l'ensemble du territoire national, dont **35%** en zone rurale.

De même, **08** nouveaux agréments ont été octroyés en 2020, portant à **59** le nombre de sociétés agréées à la distribution des produits pétroliers.

En outre, le Programme de Marquage Chimique des Produits Pétroliers a permis de passer d'un taux de pollution de **36%** en 2011 à **1,7 %** au 30 septembre 2020.

Dans le secteur de **l'eau potable**, de nombreux projets ont été réalisés ou sont en cours de réalisation. Sans être exhaustif, l'on peut citer :

- l'achèvement des travaux **de construction, de réhabilitation et d'extension des systèmes d'approvisionnement en eau potable dans 52 centres urbains** ;
- la poursuite de la deuxième phase des travaux relatifs au **Projet de neuf (09) villes financé par Eximbank China**, avec un niveau d'avancement général des travaux de **98%** ;
- le **Projet d'Alimentation en Eau Potable de la Ville de Yaoundé à partir du fleuve Sanaga**, dont le taux d'exécution global se situe à **67,8%** ;
- le **Projet d'amélioration de la desserte en eau potable à Yaoundé et des villes secondaires d'Edéa, Bertoua et Ngaoundéré**, avec un taux d'exécution physique global des travaux de **81 %** ;

- la mise en œuvre du **Projet d'alimentation en Eau Potable de 07 Centres Secondaires** pour un taux de réalisation d'environ **65%**.

Dans le secteur des **Travaux Publics**, plusieurs projets routiers et autoroutiers ont connu des avancées significatives :

- **l'Autoroute Yaoundé-Douala (Phase 1), d'un linéaire de 60 km**, est réalisée à **91%**. Les **40** premiers kilomètres sont entièrement bitumés, tandis que les **20** derniers sont exécutés à **65 %**. Leur livraison est prévue en 2021.

La deuxième phase de cette autoroute qui va de Bibodi à Douala, pour un linéaire de **136 km**, est segmentée en deux lots, à savoir : **Bidodi-Edéa (70 km)** et **Edéa-Douala (66 km)**. La procédure de sélection d'un partenaire privé en vue de la finalisation de ce projet est en cours ;

- **l'Autoroute Kribi-Lolabé, d'un linéaire de 38,5 kilomètres**, est exécutée à **88,2%**. La procédure de sélection d'un partenaire privé est en cours pour réalisation de la phase 2 (Edéa-Kribi) ;
- **la réception de 145 kilomètres de nouvelles routes bitumées ;**
- la construction de **mille 738 mètres linéaire d'ouvrage d'art ;**
- **la réhabilitation de 65 kilomètres de routes bitumées ;**
- l'entretien de **2 mille 446 kilomètres de routes ;**

- l'achèvement des études techniques relatives à différents projets routiers.

Dans le secteur de **l'habitat**, **120** nouveaux logements ont été construits, dont **80** à Douala sur le site de Mbanga-Bakoko et **40** Yaoundé sur le site d'Olembé, dans le cadre du Programme gouvernemental.

Afin d'améliorer l'environnement urbain dans la ville de Douala, **02 kilomètres** de drains ont été construits, dans le cadre du projet de drainage pluvial de cette métropole.

La contractualisation se poursuit en vue de la construction dans la même ville, de **7 kilomètres** de nouveaux drains, assortis de voiries structurantes.

De même, en matière d'assainissement, les travaux de construction de la **station d'épuration** de la ville de Garoua sont exécutés à **40%**.

Au chapitre du développement des infrastructures urbaines, environ **26 kilomètres** de voiries ont été construites, dont **4,8 kilomètres** à Douala, **20 kilomètres** à Bafoussam et **4,1 kilomètres** à Yaoundé.

S'agissant de l'**Autoroute Yaoundé-Nsimalen**, les travaux de la section « rase campagne » se poursuivent avec un niveau d'avancement **90%**.

Relativement aux travaux du **C2D Urbain Capitales Régionales**, les avancées sont les suivantes:

- **Bafoussam, 16 kilomètres** de voies revêtues sur un linéaire global de 19 kilomètres 900 mètres, soit un taux d'exécution de **94,7%** ;
- **Bertoua, 12 kilomètres** de voies revêtues et 700 mètres de pavés, sur un linéaire total de 14 kilomètres, soit un taux d'exécution de **72%** ;
- **Garoua, 06 kilomètres** de voies revêtues et **02 drains** construits, sur un linéaire de **19 kilomètres**, soit un taux d'exécution de **46,1%**.

Afin de rendre praticables certaines routes urbaines, plus de **138 kilomètres** de voiries ont été entretenus en 2020 dans les villes secondaires, sur financement du Fonds Routier.

Dans le domaine des **Transports**, le Gouvernement s'emploie à :

- la mise en œuvre du Plan de restructuration de la CAMAIR-CO, tel que prescrit par le **CHEF DE L'ETAT** ;

- la poursuite de la modernisation des infrastructures du Port Autonome de Douala, à travers notamment sa sécurisation et l'acquisition de nouveaux matériels et équipements ;
- la poursuite de l'opérationnalisation du Port Autonome de Kribi, dont les activités sont en constante augmentation ;
- la poursuite de la sécurisation des titres de transport ;
- la réorganisation du Port Autonome de Limbe, à la faveur du décret du 05 mai 2020.

Dans le secteur des **Postes et Télécommunications**, il convient de retenir pour l'essentiel :

- l'élaboration des textes d'application de la loi du 23 avril 2020 régissant l'activité postale au Cameroun ;
- la poursuite de la restructuration de la CAMPOST, ainsi que de la mise en œuvre du contrat plan Etat-CAMPOST, dont le coût global est estimé à **22 milliards de Francs CFA** ;
- le lancement des travaux de pose de **1 000 (mille) kilomètres** de fibre optique dans les Régions du Sud et de l'Est ;
- la connexion au réseau haut débit de certaines administrations publiques.

La **Recherche Scientifique** a été mise à contribution dans le cadre de la riposte contre la pandémie de la **COVID-19**.

Le Gouvernement a mobilisé une dotation globale de plus de **7 milliards de Francs CFA**, pour la fabrication des médicaments, des solutions hydro-alcooliques et des masques de protection.

En ce qui concerne le **renforcement de la recherche pour la modernisation de l'appareil de production**, les activités menées par l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement ont permis :

- la production de plus **d'un million** de plants d'anacardier et leur distribution aux producteurs ;
- la production en masse de semences de base améliorées de plusieurs spéculations.

Dans les secteurs de **l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique**, l'année 2020 a été marquée par :

- la poursuite de la mise en œuvre du plan de restructuration de la Société ALUCAM, l'étape majeure étant la fusion ALUCAM-SOCATRAL ;
- la signature d'une Convention avec des investisseurs nationaux pour la relance des activités sur le site de l'Ex-CELLUCAM à Edéa.

Dans le secteur du **Commerce**, les efforts déployés par le Gouvernement ont permis d'obtenir les résultats ci-après :

- la construction de **05** Centres d'Excellence de Traitement post-récolte du cacao, portant ainsi le nombre total à **10** au plan national ;
- la promotion de la construction des espaces commerciaux et des grandes surfaces à Douala et à Yaoundé ;
- le renforcement des opérations de lutte contre la fraude et la contrefaçon, afin de promouvoir l'équité dans les transactions commerciales.

Le secteur des **Petites et Moyennes Entreprises** a également enregistré plusieurs réalisations dignes d'intérêt, notamment :

- l'opérationnalisation de la Pépinière Nationale Pilote d'Entreprises d'Edéa, dont la première cuvée est sortie le 22 juillet 2020 ;
- l'affiliation à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale de **183** artisans ;
- la mise en place d'un Bureau de facilitation des exportations des produits artisanaux dans les aéroports, les ports et les frontières terrestres.

Dans le secteur du **Tourisme et des Loisirs**, le Gouvernement a poursuivi la valorisation des sites touristiques, en s'assurant de la réhabilitation, de la construction ou de l'équipement de plusieurs lieux de tourisme, tels que celui de la falaise de Mbé.

Une attention particulière a été accordée au **développement des infrastructures hôtelières**, à travers la poursuite des travaux de construction, de réhabilitation ou d'extension des hôtels, dans les différents sites abritant le CHAN 2021 et la CAN 2022.

De même, l'hôtel BENGÔ d'Ebolowa a été inauguré le 30 janvier 2020, tandis que les travaux d'extension du Centre d'Accueil de Kribi enregistrent un taux d'exécution de **80%**.

Dans le secteur des **forêts et de la faune**, le Gouvernement s'est attelé :

- à l'aménagement et au renouvellement de la ressource forestière,
- à la sécurisation des ressources fauniques et des aires protégées,
- à la valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses. Une banque de semences forestières a également été construite et équipée à Mbalmayo, tandis que **291 hectares** de parcelles permanentes ont été constitués en réserves.

Par ailleurs, plus de **7 milliards de Francs CFA** ont été mobilisés, au titre du financement de la gestion de la faune et des aires protégées.

Honorables Députés,

L'activité gouvernementale s'est également focalisée sur le développement et la promotion des activités **agro-pastorales et agro-industrielles**.

Dans le **domaine agricole**, le Gouvernement met tout en œuvre pour parvenir à l'autosuffisance alimentaire. Outre la production des spéculations telles que le cacao, le café ou le coton, les actions menées ont favorisées la production en 2020 de :

- **250 mille tonnes** de coton graine ;
- **300 mille tonnes** d'ananas ;
- **700 mille tonnes** de tomates ;
- l'augmentation de plus de **50%** de la production des racines et tubercules, à savoir :
 - ✓ **6 millions de tonnes** de manioc ;
 - ✓ **350 mille tonnes** de pomme de terre ;
 - ✓ **500 mille tonnes** d'igname ;
- l'acquisition des équipements, fertilisants et matériels végétal pour certaines filières prioritaires dans les **05** zones agro-écologiques.
- le développement des aménagements et des infrastructures agricoles.

Dans le domaine de l'**élevage**, il convient de signaler la production de :

- **113 mille 164 tonnes** de viandes issues des abattages contrôlés ;
- **41 mille 374 tonnes** d'œufs de table ;
- **90 mille 078 tonnes** de lait ;
- **mille 296 tonnes** de miel ;
- **68 mille 290 tonnes** de poisson et autres produits halieutiques ;
- la mise à disposition **6 millions** d'alevins aux pisciculteurs ;

En matière **Domaniale, Cadastrale et Foncière**, le Gouvernement a procédé à la sécurisation d'environ **946 mille hectares** de terrains au titre des réserves foncières et le relèvement du plateau technique du cadastre.

Relativement à la **Communication**, les actions phares qui ont été menées se rapportent à :

- l'opérationnalisation de l'Agence Virtuelle d'Information ;
- l'acquisition et la mise en service des matériels et équipements de communication destinés à l'organisation du CHAN 2021 et de la CAN 2022, dont le coût total s'élève à **31 milliards de FCFA**.

Dans le **secteur éducatif**, le Gouvernement a poursuivi l'exécution du programme de construction et d'équipement des salles de cours et amphithéâtres dans tous les ordres d'enseignement.

En matière de **Santé Publique**, la lutte contre la pandémie du coronavirus aura retenu l'attention du Gouvernement en cette année 2020.

Dès l'apparition des premiers cas de cette maladie dans notre pays, une stratégie de riposte a été élaborée et mise en œuvre.

Les mesures prises par le **Chef de l'Etat** ont permis de limiter la propagation de cette maladie sur l'ensemble du pays.

Toutefois, face à la résurgence de cette épidémie, nous devons restés vigilants et appliqués dans le respect des gestes barrières.

En outre, des évolutions ont été enregistrées dans la mise en place de la couverture santé universelle.

Un Contrat de partenariat a été signé le 27 août 2020 avec l'entreprise Santé Universelle Cameroun, opérateur retenu pour accompagner le Gouvernement dans ce domaine.

Dans le domaine de l'**Emploi et de la Formation Professionnelle**, la priorité a été accordée à la promotion de l'emploi décent et à la régulation de la main-d'œuvre.

De même, en matière de **Travail et de Sécurité Sociale**, le nombre d'assurés est passé à **1 million 597 mille 200 personnes**. Les pensions de vieillesse, d'invalidité et de décès payées par la CNPS ont été revalorisées, à la faveur du décret présidentiel du 08 juillet 2020.

En matière de **Jeunesse et d'Education Civique**, il convient de retenir la formation en cours de **8 mille 474** jeunes sur l'ensemble du territoire, et la validation de **32 mille** plans d'affaires dans le cadre du Plan Triennal « Spécial Jeunes ».

Dans le domaine des **affaires sociales**, la lutte contre le trafic et la traite des personnes a été intensifiée. Le Gouvernement a également assuré le placement scolaire de **1 295** enfants vivant avec un handicap ou nés de parents handicapés.

Par ailleurs, des aides financières ont été accordées à **1 856** familles ou personnes indigentes et nécessiteuses.

Au **plan sportif**, les pouvoirs publics ont accompagné **22** sélections nationales dans le cadre de la préparation et de la participation aux compétitions sportives internationales.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Honorables Députés,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi à présent de vous présenter, dans ses grandes articulations, le Programme que le Gouvernement voudrait exécuter au courant de l'exercice 2021.

Comme vous pouvez l'imaginer, la mise en œuvre de ce Programme sera tributaire de l'évolution de la pandémie contre le COVID-19.

Pour cela, il va falloir mettre en place des stratégies de résilience économique et sociale, afin de mitiger les impacts et externalités inhérentes à cette pandémie.

Dans le secteur des **travaux publics**, il est notamment envisagé la réception de :

- ✓ **98 kilomètres**, au titre des autoroutes Yaoundé-Douala (phase 1) et Kribi-Lolabé ;
- ✓ **423 kilomètres** de nouvelles routes bitumées ;
- ✓ **472 mètres linéaires** d'ouvrages d'art construits et **532 mètres linéaires** d'ouvrages d'art réhabilités.

Par ailleurs, la construction de certaines routes emblématiques et ouvrages d'art connaîtra également un démarrage effectif en 2021, à savoir :

- ✓ la route Ebolowa - Akom II – Kribi ;
- ✓ les routes communales de Meyomessala ;
- ✓ les ponts sur la Dja à Assock et sur la Lobo à Ngala, dans le cadre l'aménagement des voies d'accès au barrage de Mekin ;
- ✓ l'entretien de la route Mbalmayo – Sangmélina ;
- ✓ la poursuite de la construction du pont MIZAO à Maroua et le parachèvement de la route Maroua-Mora.

Afin d'accroître la durabilité des routes en terre et l'entretien des routes bitumées, le Gouvernement envisage de passer à la phase d'expérimentation des chaussées en béton.

Cette nouvelle option permettra de promouvoir la politique d'import-substitution, à la faveur du remplacement du bitume par le ciment produit localement.

En matière d'**habitat et de développement urbain**, le Gouvernement entend :

- poursuivre l'exécution des différents programmes de construction des logements sociaux en cours ;
- engager les travaux d'aménagement du lac municipal de Yaoundé et de rénovation de la vallée de la MINGOA ;
- lancer les travaux de voirie dans plusieurs villes secondaires comme Batouri, Ngaoundéré, Bafoussam, Bertoua, Maroua et Garoua ;
- poursuivre la construction des ouvrages de drainage pluvial pour limiter les inondations ;
- achever et mettre en service les travaux de construction de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen, section rase campagne.

Dans le secteur de **l'Eau et de l'Energie**, l'action des pouvoirs publics sera essentiellement axée autour des projets de construction des lignes d'évacuation de l'énergie électrique et du barrage hydroélectrique de Bini à Warack.

Le Fonds de Développement du Secteur de l'Electricité récemment créé par le **Président de la République** sera aussi opérationnalisé et la maturation des autres projets d'aménagements hydroélectriques va se poursuivre, notamment ceux de Kikot, Grand Eweng, Katsina et Colomines.

Dans le domaine des **produits pétroliers et du gaz**, tout sera mis en œuvre pour le démarrage des travaux de réhabilitation de la **SONARA** et l'augmentation des capacités de stockage.

Dans le domaine des **énergies renouvelables**, la priorité sera de poursuivre l'élaboration du cadre légal et réglementaire des énergies renouvelables et de finaliser le processus de rétrocession de la gestion des systèmes solaires.

Dans le domaine de **l'eau et de l'assainissement liquide**, il s'agira:

- d'accélérer la mise en œuvre du Projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga ;
- de poursuivre le Projet d'Études d'Alimentation en Eau Potable en Milieu Rural dans **350** localités ;
- de lancer la mise en œuvre programme de réhabilitation de **350** stations SCANWATER sur toute l'étendue du territoire.

Dans le **secteur des transports**, la priorité sera accordée à la mise en œuvre des actions suivantes :

- la poursuite de la mise en œuvre du Plan de restructuration de la CAMAIR-CO ;
- l'ouverture de la ligne de cabotage entre les ports de Kribi et de Douala ;
- la conduite d'une étude de faisabilité pour la construction de la ligne de chemin de fer reliant Ngaoundéré à Ndjamena ;
- la finalisation de l'étude relative au projet de construction d'une gare routière pilote à Limbe ;
- le renforcement des capacités des services météorologiques et climatologiques.

Dans le secteur des **postes et télécommunications**, les activités en perspective vont porter sur la densification du réseau et de l'amélioration de la couverture postale nationale et l'optimisation des réseaux et services des télécommunications.

La connexion « haut débit » des administrations publiques et la formation de leurs personnels dans le domaine de la cybercriminalité feront également partie des priorités.

Une plateforme numérique collaborative pour les établissements d'enseignement secondaires au Cameroun sera également mise en place.

Honorables Députés,

Le gouvernement accordera également une place de choix à l'amélioration de la **production agropastorale et halieutique**, ainsi qu'à la transformation locale de nos produits, afin de réduire les importations qui accentuent le déficit de notre balance commerciale.

Ainsi, dans le domaine **agricole**, le Gouvernement va :

- poursuivre les activités relatives préparatoires au recensement général de l'agriculture et de l'élevage ;
- développer des systèmes d'irrigation adaptés à la taille des exploitations ;
- promouvoir la petite mécanisation agricole sur l'ensemble des chaînes de valeur agricoles ;
- encourager la création des interprofessions agricoles.

Dans le secteur de **l'élevage et des pêches**, les actions envisagées ont principalement trait à :

- la mise en œuvre du plan d'investissement des Stations d'élevage de Wakwa, Kounden et Lougguéré ;
- le financement de **1 000** projets d'investissement des organisations de producteurs pour un montant de **1 milliard 400 millions de Francs CFA** ;
- le financement des projets de **150** jeunes aquaculteurs pour un coût global de **1 milliard 500 millions de Francs CFA**.

En matière d'**environnement, de protection de la nature et de développement durable**, les efforts du Gouvernement porteront sur la poursuite des activités de restauration des terres dégradées dans le cadre de l'opération Sahel Vert et l'intensification de la répression contre les emballages plastiques non conformes.

Dans le secteur des **forêts et de la faune**, le Gouvernement mettra l'accent sur :

- l'amélioration de l'offre des semences, à travers la création des banques de semences d'espèces forestières et la mise en place des pépinières de référence ;
- la professionnalisation des acteurs des filières des Produits Forestiers Non Ligneux ;
- le renforcement des capacités des artisans menuisiers.

Les perspectives du Gouvernement dans le secteur des **mines, de l'industrie et du développement technologique** porteront notamment sur :

- la finalisation des négociations en vue de la signature d'une Convention Minière pour l'exploitation du fer de la Lobé à Kribi ;
- la négociation et la signature de **02** Conventions Minières pour l'exploitation du Marbre dans la Région du Nord ;
- la finalisation du dossier relatif à la sélection des partenaires techniques et financiers pour l'exploitation de la mine de Mbalam au Cameroun et de Nabeba au Congo ;

- la mise en œuvre effective du projet d'encadrement de l'exploitation artisanale du sable.

En matière de **commerce**, le Gouvernement va concentrer ses efforts sur :

- la valorisation locale de notre cacao, avec l'entrée en service de l'unité de transformation de Kribi, qui portera à près de **110 mille tonnes**, la capacité installée pour la transformation locale du cacao ;
- l'opérationnalisation d'une nouvelle unité de production de margarine, de mayonnaise, de bouillon culinaire, de tomate concentrée, des pâtes alimentaires, du lait et ses dérivés ;
- l'encadrement des opérateurs économiques nationaux, afin qu'ils tirent le meilleur parti de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine.

Concernant les **petites et moyennes entreprises, l'économie sociale et l'artisanat**, le Gouvernement mettra l'accent notamment sur :

- la dématérialisation des procédures de création des entreprises, à travers l'application **my-business.cm**, pour un objectif de **40 mille** PME créées en ligne ;
- la mise en place du Fichier National des PME, avec pour cible l'inscription de **50 mille** PME.

Honorables Députés,

Les perspectives dans le **secteur éducatif** se traduiront en 2021 par l'accroissement de l'offre infrastructurelle, la digitalisation des enseignements et le renforcement des mesures de lutte contre la consommation des stupéfiants et la violence dans les campus scolaires et universitaires.

Par ailleurs, le Gouvernement se sera également s'atteler à la finalisation de l'étude relative à la mise en place des **Lycées spécialisées dans les Métiers du Numérique**.

En matière d'**emploi et de formation professionnelle**, le Gouvernement voudrait atteindre le cap de **500 mille** emplois décents créés. Il est également envisagé :

- ✓ d'accroître l'offre de formation professionnelle à travers l'achèvement des travaux de construction et d'équipement des Centres de Formation aux Métiers non agricoles à Bandjoun, Ndop, Ebebda, Maroua, Ngaoundéré et Bertoua,
- ✓ de construire des Centres de Formation Professionnelle Sectoriels en Maintenance Industrielle, Transport et Logistique à Edéa, ainsi qu'en Agroalimentaire à Douala, sur fonds C2D ;
- ✓ de mettre en service le Centre de Formation aux Métiers de Nanga-Eboko ;

- ✓ de développer le Centre de Formation Professionnelle Rapide des Métiers Industriels de Pitoa.

Dans le domaine du **travail et de la sécurité sociale**, il sera question d'œuvrer principalement à la réalisation des activités prévues dans le cadre Plan d'action national pour l'élimination du travail des enfants.

Honorables Députés,

Dans le secteur de la **santé publique**, les perspectives du Gouvernement seront axées autour de :

- la poursuite de la mise en œuvre du volet médical de la stratégie de riposte contre la COVID-19, les autres épidémies et les urgences de santé publique ;
- la mise en place effective de la Couverture Santé Universelle ;
- la couverture sanitaire du CHAN 2021 ;
- le parachèvement des travaux de construction et de réhabilitation des formations sanitaires en cours.

En matière de **Jeunesse et d'Education Civique**, le Gouvernement va s'appesantir sur l'accompagnement des jeunes de la diaspora, à travers le Programme d'Aide au Retour et à l'Insertion des Jeunes de la Diaspora.

Relativement au **sport et à l'éducation physique**, la priorité sera accordée à la normalisation du fonctionnement des organisations et associations sportives et à l'élaboration d'une stratégie d'entretien et de maintenance des infrastructures sportives nouvellement construites ou réhabilitées.

Concernant les **affaires sociales**, le Gouvernement veillera au démarrage des travaux de modernisation de l'Institution Camerounaise de l'Enfance de Maroua et au renforcement des interventions relatives à la protection des personnes socialement vulnérables.

Les mesures de lutte et de plaidoyer contre les violences faites aux femmes sont également renforcées.

Relativement à la Gouvernance, le Gouvernement va accroître les mécanismes de **protection de la fortune publique**, ainsi que le contrôle des actes de gestion des ordonnateurs publics.

A cet égard, dans le domaine des **marchés publics**, la priorité sera accordée à la consolidation du dispositif d'anticipation des Conférences de programmation des marchés publics, dans la perspective de l'attribution de tous les marchés au plus tard à la fin du premier trimestre.

La **régulation du système des marchés publics**, retiendra aussi l'attention du Gouvernement, à travers le parachèvement du cadre normatif fixant, entre autres :

- ✓ les modalités de réalisation des travaux en régie ;
- ✓ la nature et les seuils des marchés réservés aux artisans, PME, Organisations communautaires à la base et Organisations de la société civile ;
- ✓ les modalités de mise en œuvre des marchés en mode « conception-réalisation ».

En matière de **fonction publique et de réforme administrative**, l'attention du Gouvernement sera centrée sur :

- la poursuite du processus de dématérialisation des concours administratifs ;
- la mise en cohérence des textes organiques des départements ministériels avec l'approche-programme, la loi portant code des collectivités territoriales décentralisées et celle relative à la promotion des langues officielles.

Dans le domaine de la **justice**, le Gouvernement va s'atteler à :

- la poursuite de l'informatisation des services judiciaires ;
- la finalisation de l'avant-projet de Code Civil bilingue, ainsi que du Code de Procédure Civile et Commerciale bilingue ;
- l'élaboration de l'Avant-projet de loi sur l'exécution des peines alternatives ;
- la poursuite des travaux de construction et de réhabilitation des pénitenciers et aux autres infrastructures en cours.

En ce qui concerne **l'administration territoriale**, le Gouvernement mettra l'accent sur :

- l'organisation des rencontres bilatérales en matière transfrontalière, avec la République Centrafricaine, le Nigéria, le Congo et la Guinée-Equatoriale ;
- la poursuite de la mise en œuvre du Plan d'Assistance Humanitaire d'Urgence pour les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ;
- la mise en place des démembrements territoriaux de la protection civile.

En matière de **décentralisation et de développement local**, il s'agira notamment de consolider les acquis du statut spécial des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, à travers l'opérationnalisation de tous les dispositifs prévus à cet effet.

Le Gouvernement s'assurer également de :

- la finalisation des textes d'application du Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- la révision de la loi régissant l'état civil ;
- la révision de la loi portant fiscalité locale ;
- la mise en place des conseils régionaux ;
- le parachèvement de l'opérationnalisation de la NASLA.

La **diplomatie** camerounaise, sous le leadership du **CHEF DE L'ETAT, Son Excellence Paul BIYA**, va maintenir le cap vers la consolidation des liens d'amitié et de coopération avec d'autres pays ayant en partage les valeurs de paix, de démocratie, de dialogue et de développement.

A cet effet, le Gouvernement entend :

- poursuivre la mobilisation des partenaires techniques et financiers en faveur des initiatives visant la lutte contre la pandémie de la COVID-19 ;
- mettre en œuvre des mesures spécifiques visant à restaurer la confiance avec la diaspora camerounaise ;
- poursuivre la mise en œuvre de la politique de placement des camerounais dans les organisations internationales.
- améliorer la qualité des prestations dans nos missions diplomatiques et consulaires.

Au plan **sécuritaire**, plusieurs infrastructures seront rénovées, construites et équipées, dans l'optique d'améliorer les capacités opérationnelles des forces de défense et de sécurité.

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Honorables Députés,**

Notre pays va accueillir, du 16 janvier au 07 février 2021, les compétitions du **CHAN**. Les préparatifs visant à optimiser la tenue de cette importante compétition sont quasiment achevés.

Je profite de cette tribune pour inviter les Maires des villes qui abriteront les différentes délégations de faire peaux neuves dans leurs cités respectives.

Il leur appartient d'intensifier les campagnes d'hygiène et de salubrité, et d'engager dès à présent les activités d'embellissement de leurs villes, afin de réserver à nos hôtes un accueil chaleureux et un séjour agréable.

En prélude à la **CAN 2022**, le Gouvernement va s'atteler à la finalisation des chantiers en cours, notamment :

- la réhabilitation et la construction des voies d'accès aux stades ;
- l'équipement des différents stades ;
- la construction des hôtels ;
- la finalisation des opérations de raccordement des différents sites aux réseaux divers.

Dans ce registre, un accent particulier devra être mis sur le parachèvement des travaux de construction de la pénétrante « Est » de la ville de Douala, qui servira également de vitrine pour l'accès au complexe sportif de Japoma.

Il en est de même de l'accélération des travaux de construction de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen, afin de fluidifier l'entrée dans la cité capitale.

Pour ce qui est du **Plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance économique**, le Gouvernement va s'atteler en 2021 à la poursuite des projets en cours d'exécution, jusqu'à l'achèvement de toutes les composantes dudit plan.

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Honorables Députés,**

Le Programme économique, financier, social et culturel du Gouvernement pour l'exercice 2021 est adossé sur un objectif de relance de l'activité économique, compte tenu des impacts négatifs de la pandémie de la COVID-19 sur notre économie.

A cet effet, des mesures appropriées ont été et seront prises en matière douanière, fiscale et financière pour soutenir nos entreprises.

Ainsi, le budget proposé par le Gouvernement pour financer ce Programme repose sur un certain nombre d'éléments de cadrage macroéconomique.

Au plan mondial, l'économie confrontée à la crise de la COVID-19, devrait connaître en 2020 un fort recul à - **4,4%**, après une croissance de **2,9%** enregistrée en 2019.

En 2021, la croissance mondiale devrait s'établir à **5,4%**, sous l'hypothèse d'une reprise progressive de l'activité économique, dans la quasi-totalité des pays.

Concernant l'inflation, elle devrait être de **0,8%** en 2020 et **1,6%** en 2021, dans le groupe des pays avancés. Dans le groupe des pays émergents et en développement, le taux d'inflation est estimé à **5%** en 2020 et est projeté à **4,7%** en 2021.

Au niveau de la CEMAC, la croissance devrait chuter à **-3,1%** en 2020 contre **2,1%** en 2019, avant de rebondir à **3,4%** en 2021.

Le repli observé en 2020 s'explique principalement par la baisse de la demande en provenance d'Asie et d'Europe, et la chute du cours du baril de pétrole.

La reprise de la croissance en 2021 serait liée, entre autres, à la maîtrise de la pandémie, à la remontée des cours des matières premières et à la reprise des activités chez les partenaires économiques.

S'agissant de l'inflation, elle devrait passer de **2,6%** en 2020 à **2,7%** en 2021, après un niveau de **2%** en 2019.

Au plan national, la croissance économique devrait s'établir à **- 2,6%** en 2020, contre **3,7%** en 2019. Elle rebondirait à **3,3%** en 2021, sous l'hypothèse d'une reprise progressive de l'activité économique.

Dans le secteur non pétrolier en particulier, la croissance devrait se situer à **3,4%** en 2021. Elle connaîtrait une légère croissance de **1%** dans le secteur pétrolier.

S'agissant des prix, l'inflation resterait stable à **2,5%** entre 2020 et 2021 et le cours mondial du baril de pétrole remonterait légèrement à **43,8 dollars** en 2021, contre **41 dollars** en 2020.

De même, le déficit budgétaire projeté repose sur une hypothèse de **2,8%** du Produit Intérieur Brut, ce qui reste en deçà du critère de convergence fixé par la CEMAC à **3%**.

Dans ce contexte macroéconomique, le budget de l'Etat pour l'exercice 2021 s'équilibre en ressources et en emplois à la somme de **4 mille 865 milliards 200 millions de Francs CFA**.

Il est décomposé ainsi qu'il suit :

- ✓ **4 mille 670 milliards de Francs CFA**, au titre du budget général ;
- ✓ **195 milliards 200 millions de Francs CFA** pour les comptes d'affection spéciale.

Telle est l'économie générale du Programme économique, financier social et culturel que le Gouvernement voudrait mettre en œuvre au cours de l'exercice 2021, pour lequel il sollicite l'approbation de l'Auguste Chambre.

Je vous remercie de votre bienveillante attention.-